

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-CF2011

présenté par

M. Belhaddad, M. Proença, M. Courbon, M. Emmanuel Grégoire, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, Mme Keloua Hachi, Mme Rouaux, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, Mme Froger, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Guedj, M. Hablot, M. Hollande, M. Houlié, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, Mme Rossi, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	0	85 000 000
Jeunesse et vie associative	85 000 000	0
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	0	0
TOTAUX	85 000 000	85 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à s'assurer que 135 000 missions de service civique pourront être proposées en 2026. Il a également pour objet de rétablir la trésorerie de l'Agence du service civique à un niveau correspondant à un mois d'activité. En effet, au fil des années et des annulations de crédits intervenues en gestion, la trésorerie de l'Agence a fondu, étant désormais réduite à six jours. Cette situation de fragilité financière est inacceptable.

Depuis la création du service civique en 2010, le développement de ce dispositif a fait l'objet d'un consensus transpartisan. Le service civique permet de favoriser la mixité sociale et de développer une culture de l'engagement chez les jeunes de 16 à 25 ans. Il est donc extrêmement regrettable que le Gouvernement prévoie de faire passer de 150 000 à 110 000 le nombre de missions en « stock » durant l'année 2026. Afin de préserver la politique du service civique, il est proposé, en repli, de rétablir une dotation budgétaire pour l'année 2026 permettant à l'Agence de proposer 135 000 missions.

Afin d'assurer la recevabilité financière de cet amendement, il est proposé :

- d'augmenter de 85 millions d'euros les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action 04 Développement du service civique du programme 163 Jeunesse et vie associative ;
- de diminuer de 85 millions d'euros les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action 02 Développement du sport de haut niveau du programme 219 Sport.